

Objet	: Organisation de la direction générale du Système d'information (DGSI)
Répertoriée section (s)	: 9.1. Structure et organisation
Source	: Direction générale du Système d'information (DGSI) Cabinet de la DGSI 01 42 92 60 54
Date de mise en application	: À compter du 11 mai 2026
Références des textes modifiés ou complétés	: néant
Références des textes abrogés	: C-2026-04

SOMMAIRE

1. ORGANISATION INTERNE	3
2. ACTIVITES AU SEIN DES SERVICES	4
2.1. La gouvernance.....	4
2.1.1. Le Cabinet.....	4
2.1.2. Le service vision internationale, stratégie IT et architecture (VISTA)	4
2.1.3. Le service d'organisation.....	4
2.1.4. Le service LAB.....	4
2.1.5. Le service maîtrise des risques et de la gestion de la conformité (MRC).....	5
2.2. La direction nationale MOE/MOA pour les opérations (DINAMO)	5
2.2.1. Le service BANcaire Conception et Solutions (BANCS).....	5
2.2.2. Le service Projets, Homologation, Études et Réalisation pour les marchés (SPHERE)	5
2.2.3. Le service Data, Intelligence Artificielle et Modélisation Stratégique (DIAMS)	5
2.2.4. Le service Supervision Opérationnelle, Contrôle, Résilience et Activités TransversEs (SOCRATE)	5
2.3. La direction Européenne des Systèmes d'informations (DESY)	6
2.3.1. L'Unité MAPS	6
2.3.2. L'Unité ECMS / CEPH.....	6
2.3.3. L'Unité T2S	6
2.3.4. L'Unité MNBC-W	6
2.3.5. L'Unité transverse Support Team for Eurosystem Projects (STEP).....	6
2.4. La direction Moyens, Études, Prudentiel et Paiements (DIMEP)	6
2.4.1. Le service de MOE pour les moyens de paiement (SEMP).....	7
2.4.2. Le service de Développement supervision Prudentielle (SDEP).....	7
2.4.3. Le service de Développement Études, International, Statistiques (SDEIS).....	7
2.4.4. Le service Informatique des Métiers de Support (SIMS)	7
2.4.5. Le service Produits Transverses (SPOT)	7
2.4.6. Le service de Développement de l'Euro Numérique (SDEN).....	7
2.5. La direction Informatique pour le réseau (DIRES).....	8
2.5.1. Le service SOLutions informatiques et Applications pour le Domaine Entreprises (SOLADE)	8
2.5.2. Le service STRAtégie DATA Accompagnement Synergie (STRADAS).....	8
2.5.3. Le service SOLutions informatiques et Applications pour les Particuliers et SVA (SOLAPS)	8
2.6. La direction des Services communs (DISCO)	8
2.6.1. Le service nouvelles expériences pour la transformation des usages (NEXT)	8
2.6.2. Le service ECLAIR	9
2.6.3. Le service SIEDEV.....	9
2.6.4. Le service PORTAILS	9
2.7. La direction de l'informatique et des télécommunications (DIT)	9
2.7.1. Le service d'architecture, cybersécurité, organisation et stratégie (ARCOS)	9
2.7.2. Le service d'ouverture pour l'Europe et les nouveaux clients (OPEN)	9
2.7.3. Le service de production des ressources informatiques et des services aux métiers (PRISM)10	
2.7.4. Le service protection des centres informatiques et administratif de Marne (PROCIAM)	10
2.7.5. Le service socle des offres cloud et legacy (SOCLE).....	10
2.7.6. Le service des produits et des interfaces pour les services de développement (SPID)	10
2.7.7. Le service de support technique (SUPTEC)	10
2.8. La direction des données et des services analytiques (DDSA)	10
2.8.1. Le service DATAOFFICE.....	11
2.8.2. Le socle d'industrialisation pour la data (SONATA)	11
2.8.3. Le service analytique (ANALYTIC).....	11
2.8.4. Le service de réalisations en intelligence artificielle (SERIA)	11

Exposé des motifs

La présente circulaire a pour objet de décrire le nouveau service de réalisations en intelligence artificielle (SERIA) de la DDSA.

1. ORGANISATION INTERNE

La direction générale du Système d'information (DGSI) comprend :

- Cinq services directement rattachés à la direction générale :
 - Le cabinet (CABDGSI),
 - Le service vision internationale, stratégie DGSI et architecture (VISTA),
 - Le service d'organisation (ORGA),
 - Le service LAB,
 - Le service maîtrise des risques et de la gestion de la conformité (MRC).

- La direction Nationale MOE/MOA pour les opérations (DINAMO) qui regroupe :
 - Le service BANcaire Conception et Solutions (BANCS),
 - Le Service Projets, Homologation, Études et REalisation pour les marchés (SPHERE),
 - Le service Data, Intelligence Artificielle et Modélisation Stratégique (DIAMS),
 - Le service Supervision Opérationnelle, Contrôle, Résilience et Activités TransversEs (SOCRATE).

- La direction Européenne des systèmes d'informations (DESY) qui regroupe :
 - L'unité MAPS,
 - L'unité ECMS / CEPH,
 - L'unité T2S,
 - L'unité MNBC-W,
 - L'unité Transverse Support Team for Eurosystem Projects (STEP).

- La direction informatique Moyens, Etudes, Prudentiel et Paiements (DIMEP) qui regroupe :
 - Le service de MOE pour les moyens de paiement (SEMP),
 - Le service de Développement supervision Prudentielle (SDEP),
 - Le service de Développement Etudes, International, Statistiques (SDEIS),
 - Le Service Informatique des Métiers de Support (SIMS),
 - Le Service Produits Transverses (SPOT),
 - Le Service de Développement de l'Euro Numérique (SDEN).

- La direction informatique pour le réseau (DIRES) pour sa composante DGSI, qui regroupe :
 - La composante DGSI du service « SOLADE »,
 - La composante DGSI du service « STRADAS »,
 - La composante DGSI du service « SOLAPS ».

- La direction des Services communs (DISCO) qui regroupe :
 - Le service nouvelles expériences pour la transformation des usages (NEXT),
 - Le service ECLAIR,
 - Le service SIEDEV,
 - Le service PORTAILS.

- La direction de l'informatique et des télécommunications (DIT), qui regroupe :
 - Le service d'architecture, cybersécurité, organisation et stratégie (ARCOS),
 - Le service d'ouverture pour l'Europe et les nouveaux clients (OPEN),

- Le service de production des ressources informatiques et des services aux métiers (PRISM),
 - Le service protection des centres informatiques et administratif de Marne (PROCIAM),
 - Le service socle des offres cloud et legacy (SOCLE),
 - Le service des produits et des interfaces pour les services de développement (SPID),
 - Le service de support technique (SUPTEC).
- La direction des données et des services analytiques (DDSA) qui regroupe :
 - Le service DATAOFFICE,
 - Le service socle d'industrialisation pour la data (SONATA),
 - Le service analytique (ANALYTIC),
 - Le service de réalisations en intelligence artificielle (SERIA)

2. ACTIVITES AU SEIN DES SERVICES

2.1. La gouvernance

Pour traiter des problématiques de gouvernance interne, la direction générale s'appuie sur les cinq services suivants et plusieurs chargés de mission qui assurent un rôle de :

- Assistance dans le pilotage stratégique du SI et la gestion du portefeuille de projets ;
- Gestion des relations avec l'écosystème innovant (start-ups, fintech, monde académique) ;
- Conseiller technique sur les orientations informatiques ;
- Étude des nouvelles technologies.

2.1.1. Le Cabinet

Il gère les moyens humains, financiers et logistiques de la direction générale. Ses attributions couvrent la gestion administrative des agents, la formation, les relations sociales, la communication, la gestion budgétaire et le contrôle de gestion ainsi que la stratégie de sourcing et sa déclinaison opérationnelle au sein des directions et de la gouvernance. Le Cabinet est également en charge des dossiers d'aménagement immobilier, de la gestion des actifs logiciel (Software Asset Management) et du pilotage de la performance de la DGSI.

2.1.2. Le service vision internationale, stratégie IT et architecture (VISTA)

Il a compétence pour piloter l'élaboration de la stratégie IT de la DGSI, gérer le portefeuille des projets DGSI, instruire les sujets informatiques dans les contextes SEBC et BRI, et coordonner les travaux des architectes, notamment en vue de valider les solutions techniques envisagées pour les projets quels qu'il soient.

2.1.3. Le service d'organisation

Il a pour missions le conseil des domaines en matière d'organisation, de conduite du changement et de démarche collaborative pour les aider dans leur transformation. Centre d'expertises, il assure également la gouvernance en matière de refonte des processus et d'accompagnement des Métiers sur leurs projets.

2.1.4. Le service LAB

Au sein de la DGSI, le LAB incarne le centre d'innovation de la Banque de France. Outil d'anticipation, d'exploration technologique et de construction des offres innovantes, le LAB Banque de France a pour mission de faire découvrir aux métiers de la banque centrale les nouveaux usages, les nouvelles technologies et les nouvelles approches permettant de conduire des projets de transformation de façon agile et rapide.

Organisé en trois piliers interdépendants, le LAB se connecte aux tendances technologiques et aux évolutions métiers au travers de la prospective et en lien avec nos écosystèmes (finance, start-up, monde académique), fédère les expertises techniques de la DGSI et dispose d'une activité de fabrication en propre, partage et donne de la visibilité sur les travaux innovants aussi bien en interne qu'en externe.

2.1.5. Le service maîtrise des risques et de la gestion de la conformité (MRC)

Il a pour objectif de garantir à la DGSI une bonne maîtrise de ses risques opérationnels. Il est en charge des fonctions de manager des risques (MR), manager du contrôle permanent (MCP), responsable de la sécurité métier (RSM), responsable du plan de continuité d'activité (RPCA) et du rôle d'interlocuteur du délégué à la protection des données (IDPD). Il pilote les besoins de conformité de la DGSI. Il intègre la cellule centrale de contrôle permanent (CC-DGSI).

2.2. La direction nationale MOE/MOA pour les opérations (DINAMO)

Elle fournit les services informatiques internes à la Banque et à ses partenaires nationaux (Caisse des dépôts et Consignations, Trésor Public). Elle pilote la modernisation du SI national. Elle est composée de quatre services dont trois services orientés lignes produits, sous la responsabilité de chefs de services et adjoints, qui regroupent un ensemble de domaines fonctionnels, pilotés par des project manager (PM), en charge de la réalisation des activités MOA et MOE d'une ligne produit.

2.2.1. Le service BANcaire Conception et Solutions (BANCS)

Dans sa composante DGSI, il est en charge du pilotage des activités de maîtrise d'œuvre des projets et applications du domaine des Services Bancaires de la direction générale de la stabilité financière et des opérations (DGSO), notamment pour les paiements de masse, paiements unitaires, paiements instantanés, SWIFT et conformité LCB-FT.

2.2.2. Le service Projets, Homologation, Études et REalisation pour les marchés (SPHERE)

Dans sa composante DGSI, il est en charge des activités de maîtrise d'œuvre de maintenances et de projets liées au système d'information national des métiers des opérations de marché, de la politique monétaire et des infrastructures de marchés pour la DGSO.

2.2.3. Le service Data, Intelligence Artificielle et Modélisation Stratégique (DIAMS)

Dans sa composante DGSI, il est en charge d'assurer, pour l'ensemble des directions métiers de la DGSO, les activités de maîtrise d'œuvre des solutions Data, de la collecte à l'exploitation décisionnelle

2.2.4. Le service Supervision Opérationnelle, Contrôle, Résilience et Activités TransversEs (SOCRATE)

Dans sa composante DGSI, il est en charge des activités de pilotage applicatif du SI national de la DGSO ainsi que de certaines fonctions transversales comme l'automatisation des tests ou la fonction d'urbanisation du SI de la DGSO.

2.3. La direction Européenne des Systèmes d'informations (DESY)

Elle fournit les services informatiques de la Banque de France à l'Eurosystème, dans le cadre de nos partenariats avec nos partenaires européens (Banque d'Espagne, Banque d'Italie et Deutsche Bundesbank). Elle s'intègre à la gouvernance spécifique de l'Eurosystème.

Elle est composée de cinq unités :

- Quatre unités relatives à la fourniture d'une ligne produit européen, directement placées sous la responsabilité de PM, en charge de la réalisation de l'ensemble des activités MOA et MOE,
- Une unité transverse sous la responsabilité d'un chef de service sans adjoint.

2.3.1. L'Unité MAPS

Dans sa composante DGSI, elle est en charge de l'exploitation et l'évolution du système MAPS (Market Activities Processing System) de traitement des opérations de marché, en coopération avec la Banque d'Espagne.

2.3.2. L'Unité ECMS / CEPH

Dans sa composante DGSI, elle est en charge de l'exploitation et l'évolution du système ECMS (Eurosystem Collateral Management System), en coopération avec la Banque d'Espagne ainsi que de la plateforme Common Eurosystem Pricing Hub (CEPH) en coopération avec la Deutsche Bundesbank.

2.3.3. L'Unité T2S

Dans sa composante DGSI, elle est en charge de l'exploitation et de l'évolution du moteur de règlement-livraison de titres libellés en euros T2S, au sein de la collaboration 4CB (Banque d'Espagne, Banque d'Italie et Deutsche Bundesbank).

2.3.4. L'Unité MNBC-W

Dans sa composante DGSI, elle est en charge d'assurer la conduite du projet PONTES ayant pour but de délivrer les systèmes interbancaires de la Monnaie Numérique de Banques Centrales de gros.

2.3.5. L'Unité transverse Support Team for Eurosystem Projects (STEP)

Dans sa composante DGSI, elle est en charge des activités transverses de la DESY dont certaines sont communes avec la direction nationale MOE/MOA pour les opérations (DINAMO).

Au sein des 4CB et vis-à-vis de la BCE, elle contribue à la préparation et à la conduite des réunions de la gouvernance Eurosystème et de coordination entre les 4CB et avec la BCE et participe au suivi financier des réalisations et projets 4CB.

Au sein de la Banque de France, elle élabore et gère notamment les budgets de la direction EUROPA et de la DINAMO, centralise l'achat des données de marché pour la Banque et l'ACPR et assure la coordination DESY et DINAMO en matière de gouvernance des données.

2.4. La direction Moyens, Études, Prudentiel et Paiements (DIMEP)

Elle assure la maîtrise d'œuvre des systèmes d'information (SI) de la direction générale des moyens de paiement (DGMP), du secrétariat général (SG), de la direction générale des ressources humaines (DGRH), du contrôle général (CG), de l'autorité de contrôle prudentiel et de la résolution (ACPR) et de la direction générale des statistiques, des études et de l'international (DGSEI). La DIMEP accompagne

l'IEDOM, dont l'exercice des missions repose en partie sur l'accès au SI de la Banque de France, et gère une offre transverse de digitalisation et automatisation des processus à destination de tous les métiers de la Banque.

Son domaine de compétences comprend la construction de projets, leur mise en production et maintenance, ainsi que le support en gestion de projet pour la Banque. La direction est composée de six services.

2.4.1. Le service de MOE pour les moyens de paiement (SEMP)

En tant que maîtrise d'œuvre de la DGMP pour les domaines fiduciaire et scriptural, il est chargé de la réalisation de projets informatiques et de la maintenance des services liés à la gestion de la circulation fiduciaire et la surveillance des moyens de paiement scripturaux.

2.4.2. Le service de Développement supervision Prudentielle (SDEP)

Il est en charge de la maîtrise d'œuvre des projets et maintenances informatiques des métiers de l'ACPR, de la Délégation au contrôle sur place des établissements de crédit (DCPEC) et du Pôle de stabilité financière (PSF). Il accompagne à ce titre ces métiers dans la mise en œuvre de leur trajectoire informatique et de ses évolutions.

2.4.3. Le service de Développement Études, International, Statistiques (SDEIS)

Il est en charge de de la maîtrise d'œuvre des projets et maintenances informatiques de la Direction générale des statistiques, des études et de l'international (DGSEI). Le SDEIS accompagne également le système d'information de la Direction des données et des services analytiques (DDSA) dont il assure la maîtrise d'œuvre.

2.4.4. Le service Informatique des Métiers de Support (SIMS)

Il est responsable de la maîtrise d'œuvre des métiers de moyens et chargé à ce titre de la réalisation et de la maintenance des projets informatiques du SG, du CG et de la DGRH.

2.4.5. Le service Produits Transverses (SPOT)

Il est en charge des activités de réalisation de produits spécifiques et transverses dans le domaine de l'automatisation et de la digitalisation des processus métiers (case management, robotic process automation (RPA)), des développements rapides et mobiles. Il est également responsable du portail de services et de réservation de ressources PORTSER.

2.4.6. Le service de Développement de l'Euro Numérique (SDEN)

Il assure les missions de maîtrise d'œuvre du projet d'euro numérique en lien avec la structure de conduite de projet de l'Eurosystème et au sein de l'« Alliance Digital€ ». À ce titre, il est responsable de l'architecture technique et fonctionnelle, de l'infrastructure de la plateforme et de la coordination des achats informatiques du projet d'euro numérique.

2.5. La direction Informatique pour le réseau (DIRES)

Elle accompagne les métiers des services à l'économie et du réseau tertiaire dans l'évolution et la maintenance de leur système d'information. La DIRES¹ regroupe dans sa composante DGSI :

2.5.1. Le service SOLutions informatiques et Applications pour le Domaine Entreprises (SOLADE)

Pour sa composante DGSI, il a la charge de la réalisation des projets informatiques ainsi que de la maintenance des services du sous-système d'information opérationnel afférent au métier « Entreprises » (services à l'économie, cotation des entreprises, bases d'informations FIBEN, traitements des bilans, ...), y compris ceux concernant le service central des risques (SCR). Il en contrôle la qualité ainsi que la conformité aux règles définies par le service de méthodologie d'analyse des entreprises (SMAE). Enfin, il gère les relations techniques avec les fournisseurs de données externes.

2.5.2. Le service STRAtégie Data Accompagnement Synergie (STRADAS)

Il est responsable du pilotage de l'ensemble du sous-système d'information lié aux métiers des Services à l'Économie et du Réseau tertiaire. Fort de cette mission et dans l'objectif de développer des approches transversales et novatrices :

- Il établit la stratégie d'évolution en cohérence avec les stratégies métier,
- Il assure les fonctions de Project Management Office dont la tenue globale du budget informatique et la supervision des fournisseurs,
- Il apporte son expertise dans l'élaboration des business case des nouveaux projets et assiste les équipes dans la mise en œuvre des méthodes de gestion de projet,
- Il évalue l'impact des nouvelles technologies et participe aux expérimentations en collaboration avec les métiers.

Pour sa composante DGSI, il assure la réalisation des projets informatiques ainsi que la maintenance des services associés aux sous-systèmes d'information des domaines « Médiation du crédit », « Éducation financière » ainsi que la direction du Réseau.

Enfin, il prend également en charge ces activités sur les applications « big data » et décisionnelles pour l'ensemble des métiers des Services à l'Économie et du Réseau tertiaire.

2.5.3. Le service SOLutions informatiques et Applications pour les Particuliers et SVA (SOLAPS)

Pour sa composante DGSI, il a la charge de la réalisation des projets informatiques ainsi que de la maintenance des services du sous-système d'information afférent au métier « Particuliers » des Services à l'Économie et du Réseau tertiaire, i.e. les activités de surendettement, de l'accueil des publics et de la gestion des grands fichiers (FCC, FICP et FNCI). Pour l'ensemble de la Banque, il assure également la gestion adaptative et évolutive des services à valeur ajoutée dans la sphère de la gestion de contenu : numérisation, éditique et gestion documentaire.

2.6. La direction des Services communs (DISCO)

2.6.1. Le service nouvelles expériences pour la transformation des usages (NEXT)

Il a pour objectif l'amélioration de l'expérience utilisateur par une vision globale et cohérente des solutions techniques et des services associés à l'environnement de travail digital. Centré sur les usages,

¹ Qui bénéficie, pour elle-même ainsi que l'ensemble des services qui la compose, d'un double rattachement (DGSI et DGSER) au sein de l'organisation Banque

il est en charge de la gestion et de l'évolution de l'environnement de travail des utilisateurs, du choix des terminaux jusqu'aux outils collaboratifs, en mobilité comme au bureau.

2.6.2. Le service ECLAIR

Il est en charge du développement et de la fourniture des offres de services multcloud : le cloud privé ECLAIR, les infrastructures d'accès aux clouds externes (cloud souverain, cloud SEBC, cloud public...). Il fournit le conseil aux métiers, MOA, et aux services DGSI en charge des applications et coordonne le projet de migration des applications de l'infrastructure legacy vers des plateformes de cloud. Il est responsable de gérer et de piloter les fournisseurs (DIT, fournisseurs de cloud externes, partenaires de confiance, hébergeurs...) permettant de délivrer ces services, leur maintenance et l'hébergement des applications externalisées.

2.6.3. Le service SIEDEV

Il est en charge de l'industrialisation du processus de développement d'applications ainsi que des outillages projets. Il met à disposition les expertises et gère les outils logiciels et les plateformes permettant d'assurer la qualité et la sécurité du code, sa conformité aux différentes normes et règles en vigueur, et de déployer de manière la plus automatisée possible les applications sur les différents environnements jusqu'à leur mise en production.

2.6.4. Le service PORTAILS

Il est en charge des composants communs des portails de la Banque, tant pour les publics externes (sites internet institutionnels), que pour les agents de la Banque (sites intranets), et des portails pour la place bancaire, assurantielle et des entreprises (ONEGATE, POBI, ...). Il gère les outils communs et les fournisseurs permettant d'assurer l'évolution et la maintenance de ces portails, en collaboration avec les directions DGSI, pour répondre aux besoins des métiers.

2.7. La direction de l'informatique et des télécommunications (DIT)

2.7.1. Le service d'architecture, cybersécurité, organisation et stratégie (ARCOS)

Il est en charge de décliner la stratégie de cyber résilience au plan opérationnel, de promouvoir les démarches de robustesse, de conseiller les équipes de la DGSI pour construire des architectures informatiques fiables et sécurisées, en veillant à l'équilibre entre sécurité, coût et facilité d'usage, d'assurer la détection et la réaction aux cyber-attaques et d'administrer les principaux annuaires de comptes et droits. Il pilote les travaux liés à la conformité (CSP Swift et Loi de Programmation Militaire notamment) et les activités en lien avec l'amélioration de la résilience et de la sécurité du système d'information.

2.7.2. Le service d'ouverture pour l'Europe et les nouveaux clients (OPEN)

Il est chargé de créer, développer, commercialiser, maintenir et assurer le suivi – en partenariat le cas échéant – des offres IT attractives au sein du SEBC ou auprès d'autres clients institutionnels européens ou nationaux, en tirant bénéfice de l'expertise de la Banque en matière de sécurité, d'hébergement et d'infrastructure évolutive. Il est notamment en charge des offres de sécurité IAM et FBI et de la plateforme d'infrastructure à vocation Européenne ESAP. Il est le représentant de la DIT au sein de L'IPOS (sous-structure de l'ITC) et le cas échéant d'autres instances du SEBC.

2.7.3. Le service de production des ressources informatiques et des services aux métiers (PRISM)

L'objectif étant de répondre aux besoins opérationnels des métiers, il garantit la maîtrise des activités de production informatique et assure la supervision applicative. Il est responsable de la validation des changements, du respect des engagements de service contractualisés et de la relation clientèle avec les métiers, et pilote les démarches d'amélioration continue. Il participe à la gestion des demandes de service et de leur catalogue, ainsi qu'au support et à l'assistance des utilisateurs, grâce au support (helpdesk) dans le cadre du GIE Alliance IT d'une part, et de l'équipe GIGLA d'autre part.

2.7.4. Le service protection des centres informatiques et administratif de Marne (PROCIAM)

Il est en charge de la mise en œuvre opérationnelle de la sûreté-sécurité de l'ensemble du Centre de Marne-la-Vallée et des deux centres informatiques, le Centre Michèle Bergsten à Serris (CMB) et le Centre Informatique de Marne-la-Vallée à Noisiel (CIMV), dans le cadre de la politique générale de sécurité définie par la Direction de la Sécurité. Il est également le garant du maintien au meilleur niveau de sûreté et de sécurité de l'ensemble des sites dont il a la charge.

2.7.5. Le service socle des offres cloud et legacy (SOCLE)

Il est responsable de la mise à disposition, de la rationalisation technique et financière et du maintien en conditions opérationnelles d'un socle d'infrastructures standardisé, adaptatif, évolutif et à l'état de l'art, dans une approche de fournisseur de services au sein des deux centres informatiques de la Banque dont il est responsable. Il a également pour mission le maintien des infrastructures existantes et prend en charge la fourniture des environnements.

2.7.6. Le service des produits et des interfaces pour les services de développement (SPID)

Il est centré sur les produits et services techniques nécessaires au bon fonctionnement du système d'information, notamment les produits « middleware », d'ordonnancement, de supervision et d'échanges inter applicatifs. Il accompagne les équipes de la DISPO et de la DIEM dans l'intégration de ces solutions, assurant la coordination technique nécessaire grâce aux Responsables Opérationnels. Il joue également un rôle majeur dans les travaux d'automatisation du système d'information et la démarche de rationalisation des environnements.

2.7.7. Le service de support technique (SUPTEC)

Il a pour mission première de surveiller, maintenir et rétablir le fonctionnement du système d'information. Il réunit les équipes de support technique qui sont au cœur de la résolution des incidents et de la réalisation des changements, en relation avec l'ensemble de la DGSI. Il a également pour objectif d'améliorer la fiabilité du système d'information notamment au travers de la démarche DEVOPS et de sa déclinaison opérationnelle SRE qui impliquent le rapprochement de la production avec les équipes de développement, un meilleur respect des engagements de services, une automatisation poussée pour favoriser des changements plus fréquents et une supervision technique proactive.

2.8. La direction des données et des services analytiques (DDSA)

Elle élabore et met en œuvre, en collaboration avec les métiers, les principes de gouvernance des données définis dans la stratégie Data de la Banque et assure le partage et la diffusion de ces données. Elle définit, déploie et opère les plateformes Data de la Banque et les outils analytiques permettant l'accès aux données. Elle garantit les standards de gestion des données de référence au sein du système d'information

de la Banque et participe aux travaux SEBC sur ce domaine. Elle contribue au développement des pratiques fondées sur la science des données en assurant un soutien méthodologique et en accompagnant l'intégration de solutions analytiques avancées fondées sur l'intelligence artificielle. Elle est responsable de l'intégration des solutions d'intelligence artificielle et de science des données dans le système d'information de la Banque, dans les processus métier et dans les pratiques des utilisateurs. Elle développe l'acculturation des métiers et favorise leur montée en compétences, en maintenant une expertise dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la science des données, y compris dans le cadre de la coopération nationale, internationale et académique.

La direction est composée des quatre services suivants :

2.8.1. Le service DATAOFFICE

Il met en œuvre la gouvernance des données définie au travers de la stratégie data, en collaboration avec les métiers. Dans l'objectif de mieux gouverner, valoriser et maîtriser le patrimoine de données, il a pour mission de fournir les outils, référentiels et procédures permettant d'organiser les données, de les documenter, de contribuer à leur mise en qualité (ainsi que leur normalisation) et à leur partage/diffusion. Il est le point de contact principal de tout interlocuteur ayant besoin d'information sur les données et l'interlocuteur privilégié pour les problématiques de données de référence, de normalisation et de diffusion, notamment dans le cadre du SEBC.

2.8.2. Le socle d'industrialisation pour la data (SONATA)

Il est en charge du socle de la plate-forme Data de la Banque qui vise à offrir une gamme de services facilitant l'acquisition, le stockage et l'accès aux données, leur référencement, leur exploitation et leur valorisation. Il a pour mission de définir et de mettre en place des infrastructures évolutives et performantes qui répondent aux besoins des métiers en termes de niveaux de service. Il est garant de l'efficacité de l'architecture fonctionnelle déployée et des processus favorisant la transition des évolutions de l'innovation à la production.

2.8.3. Le service analytique (ANALYTIC)

Il a pour mission de concevoir, déployer et assurer le support des outils analytiques permettant un accès efficace et performant aux données, en étroite collaboration avec les métiers utilisateurs de ces solutions. Il veille en relation avec le service SONATA à l'intégration des outils analytiques avec les solutions déployées pour la plate-forme socle. Il est le centre de compétences pour les outils de Business Intelligence comme Business Object, SAS, Power BI ainsi que sur les outils analytiques avancés R, Python, Kibana. Il assure le maintien en conditions opérationnelles des plateformes analytiques ainsi que le support N2 sur celle-ci. Il effectue enfin la veille technologique sur les solutions analytiques.).

2.8.4. Le service de réalisations en intelligence artificielle (SERIA)

Le service de réalisations en intelligence artificielle est chargé de la conception, du développement, du déploiement et du maintien en conditions opérationnelles des solutions d'IA au service des métiers de la Banque. Il accompagne la transformation des SI des métiers en s'appuyant sur une logique de produits et de plateforme mutualisée. Il assure la robustesse, la sécurité et la conformité des solutions d'IA, tout en contribuant à l'acculturation et à la diffusion des pratiques d'intelligence artificielle au sein de l'institution.

Le Directeur Général du Système d'information

Le Secrétaire Général

Valérie Fasquelle

Claude Piot